

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DE L'ISERE

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE JANNEYRIAS
N° 2026-002
Séance du 30 avril 2026**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	14

Date de la convocation : 16 avril 2026

Date de convocation du Conseil d'Administration : 16 avril 2026

Nombre de membres élus en exercice : 15

Présents : 12 Votants : 12

L'an deux mil vingt-six le lundi 30 avril à 18 heures 30,
Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil municipal, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur Denis VIGOUROUX, Maire.

Présents : MM. MMES Denis VIGOUROUX ; Joëlle GERON ; Dominique DEVILLE ; Jessica MOREL ; Bernard HERNANDEZ ; Véronique PILIKIAN ; Magali LABOUREUR ; Sylvie PELOSSIER ; Évelyne WAUTERS ; Nadine CATANESE ; Roselyne REY ; Pascale SEMET.

Absent : MM. Robert BRUN.

Pouvoirs : MM MMES. Thérèse MOLARD à Joëlle GÉRON ; Évelyne WAUTERS à Denis VIGOUROUX

Adjointe à la secrétaire du Maire : Fatima MENIRI

A été nommée secrétaire de séance : Joëlle GÉRON

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2025

La comptabilité du CCAS implique l'intervention de deux autorités distinctes communale suppose l'intervention de deux autorités distinctes :

- Le Président (ordonnateur) qui établit le compte administratif
- Le comptable public, qui établit le compte de gestion

Le compte de gestion doit être conforme au compte administratif.

Après vérification, les résultats du compte de gestion pour l'exercice 2025 sont en concordance avec ceux du compte administratif, notamment en ce qui concerne :

- Le total des mandats de dépenses,
- Le total des titres de recettes.

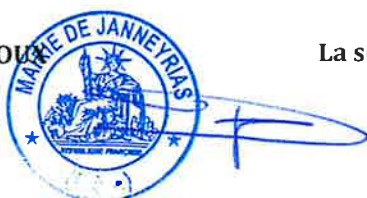
Il est précisé que le compte de gestion du CCAS fait apparaître un déficit de fonctionnement de - 1 651,31 € pour l'exercice 2025.

Le comptable public a visé et certifié conforme ledit compte, sans formuler d'observation ni de réserve.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS, APPROUVE LE COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2025.

Ainsi fait et délibéré à Janneyrias, les jours mois et an que dessus.
Pour expédition conforme,

Le Président, Denis VIGOUROUX



La secrétaire de séance, Joëlle GÉRON

